





de la moyenne vallée du fleuve) [1]. On s'attachera à présenter le cadre démographique régional et à montrer comment l'approche démographique peut être mis au service d'un projet plus large évaluant l'impact des transformations économiques d'une région à la croisée des chemins.

### Une démographie singulière: la moyenne vallée du fleuve

Le bassin entier du fleuve Sénégal, et notamment les rives mauritaniennes, maliennes et sénégalaises, ont longtemps rassemblé parmi les plus fortes concentrations de population d'Afrique de l'Ouest sahélienne avant que le tissu urbain ne connaisse au XXème siècle une forte progression sous l'influence coloniale. Ces fortes densités, d'autant plus remarquables qu'elles se situaient pour la plupart en zone sahélienne au peuplement épars, constituent encore aujourd'hui une trouée à l'intérieur de zones peu favorables aux activités économiques. Elles s'expliquent bien évidemment par la présence d'un cours d'eau pérenne, au débit certes irrégulier, mais dont les crues annuelles qui recouvrent une zone très large autour du lit mineur du fleuve permettent de mettre en culture de vastes superficies de terres fertiles. A l'agriculture de décrue s'ajoute un grand nombre d'autres activités (halieutiques, pastorales...) qui ont fixé historiquement une population très importante, de structure ethnique et sociale très diversifiée.

Si les échanges de population constituent le phénomène le plus marquant de la démographie de cette partie du Sénégal, leur rôle ne s'apprécierait guère sans un rappel de la situation démographique régionale. La tenue consécutive de deux recensements, en 1976 et en 1988, a permis de mettre fin à une longue période caractérisée par l'extrême fragilité de nos sources démographiques. En effet, avant 1976, les informations disponibles provenaient de diverses enquêtes par échantillon et des décomptes administratifs (enquêtes MISOES), sources bien incomplètes pour établir avec quelque assurance le rythme et les composantes de la croissance des populations. Lors du dernier recensement, les départements

---

[1]. Il s'agit d'un programme ORSTOM/ISRA, comprenant un volet Sciences Humaines (avec un sociologue, deux géographes et deux démographes) en même qu'un volet hydro-pédologique. Ce papier a bénéficié des commentaires critiques d'André Tericollais.

de Podor et de Matam qui nous intéressent regroupaient 370.000 personnes, dont moins de 5% recensées en zones urbaines [2]. Mais les recensements, reprenant en la matière les méthodes des dénombrements administratifs, ont pris en compte les population *de jure*, c'est-à-dire en adjoignant aux résidents présents les "résidents absents" [3]. Si l'enregistrement administratif peut servir de modèle, il est probable que de nombreux résidents fantômes auront indûment trouvé leur place dans les statistiques censitaires en devenant des résidents absents. Ces "absents" sont loin d'être en nombre négligeable: ils représentent 7% de l'ensemble de la région et cette proportion s'élève jusqu'à 11,6% des hommes à Podor, les femmes demeurant peu nombreuses dans la population absente. Cette dernière catégorie mériterait d'être mieux connue en raison de sa ressemblance vraisemblable avec une fraction de la population émigrée, mais elle apparaît très peu dans les tris du recensement actuellement disponibles. Un effet très visible du déficit migratoire lié à l'exode de main d'oeuvre est le rapport de masculinité très déséquilibré, qui s'abaissent à 0,8 parmi les "résidents présents" de Podor et Matam. Ce sont donc au moins 20% de la population masculine, enfants compris, qui résident temporairement ou définitivement hors de sa région d'origine.

Les immigrants, mieux comptabilisés, sont certes moins nombreux; que ce soit par lieu de naissance ou par lieu de résidence antérieure, Dakar et la Mauritanie recouvrent l'immense majorité des origines de ces immigrés. On reconnaît là les effets des liens sociaux entretenus entre le Futa Toro et ces deux régions, liens qui seront évoqués plus bas.

Les chiffres 1976-88 attestent d'une croissance qui reste soutenue. Même si le niveau général de la région de St. Louis (à l'intérieur de laquelle se situe la moyenne vallée du fleuve) se place en deça de la moyenne nationale, son rythme annuel de croissance de 20,3 p. 1000 constitue un des facteurs centraux de l'évolution du paysage socio-économique régional. Nous évoquerons plus bas les contraintes en même temps

---

[2]. Les départements de Podor et de Matam constituent, avec celui de Dagana qui recouvre le Bas Sénégal, la région de Saint-Louis (anciennement région du Fleuve). Les chiffres présentés sont extraits des résultats définitifs régionaux; je remercie Papa Demba Diouf, du Bureau National du Recensement, de me les avoir communiqués. Certains résultats n'ont pas été cités en raison d'éventuelles incertitudes les concernant. Pour une analyse des résultats de 1976, cf. Ba (1987).

[3]. Comme en 1976, le "résident absent" de 1988 est une personne absente depuis moins de 6 mois de sa résidence habituelle d'après la définition du *Manuel de l'agent recenseur* (RIG P.H. de 1988).



instance, que par l'intensité des échanges de population, alors que les autres composantes de la croissance (natalité et mortalité) en sont reléguées à un rôle secondaire, presque externe par rapport à un système migratoire qui détermine entièrement les évolutions démographiques sous-régionales.

Tableau 1: POPULATION DE LA REGION DE ST-LOUIS, 1976-1988.

	population		croissance annuelle
	1976	1988	
Région de St.Louis	514735	656941	2,03%
Dpt. Dagana	204371	285415	2,78%
Ardt Rao	31363	44061	2,83%
C. Saint-Louis	88665	113917	2,09%
Ardt Ross-Bethio	44470	50123	1,00%
C. Richard Toll	3500	29611	17,8%
Ardt Mbane	26202	32065	1,68%
C. Dagana	10171	15638	3,58%
Dpt Podor	140061	149595	0,55%
Ardt Thile Boubacar	20936	25116	1,52%
C. Podor	6760	7469	0,83%
Ardt Ndioum	45291	47897	0,47%
Ardt Cas-Cas	44902	43688	-0,23%
Ardt Salde	22172	25425	1,14%
Dpt Matam	170303	221931	2,21%
Ardt Thilogne	31405	33309	0,49%
C. Matam	9849	10722	0,71%
Ardt Ourosogui	57743	84950	3,22%
Ardt Kanel	32996	43871	2,37%
Ardt Semme	38310	49079	2,06%

Note: Dpt=département      Ardt=arrondissement      C=commune

Sources: calculé à partir des recensements de 1976 et 1988

#### Migrations anciennes et nouvelles

Sans remonter à l'époque esclavagiste, l'histoire migratoire de la région est assez ancienne car, à l'issue de la disparition de l'économie

coloniale, celle-ci s'est rapidement retrouvée sans autre ressource à exporter que sa population et l'émigration est rapidement devenue partie intégrante de leur régime démographique. En effet, alors que les migrations à l'extérieur des régions représentaient souvent des réponses à des situations de crise circonstancielles, elles sont devenues dans la vallée du Sénégal un élément permanent du système de régulation démographique dès que les courants de départs ont trouvé des points d'ancrage durables dans des zones en déficit périodique de main d'oeuvre.

Dans la partie sénégalaise de la moyenne vallée qui nous intéresse, les migrations furent de nature extrêmement diverses. Celles qui étaient le fait de populations traditionnellement nomades, comme les Peul ou les Maures, s'appuyaient sur le cycle climatique annuelle pour déterminer la géométrie spécifique aux transhumances sahéliennes (entre régions arides durant les saisons humides et les abords de la vallée pendant les saisons chaudes); de nombreuses communautés villageoises oscillaient également, de manière saisonnière, entre *walo* et *jeeri* (respectivement les zones alluviales et dunaires de la vallée). D'autres migrations gardaient également un caractère saisonnier, ou du moins strictement temporaire, n'étant le fait que d'une partie de la main d'oeuvre masculine rendue disponible par le calendrier des activités économiques. Leurs destinations étaient alors également rurales pour la plupart, profitant de la même manière du calendrier particulier de la production dans les zones d'émigration. Qu'ils s'agissent des migrations de pêcheurs vers la Casamance ou de "navétanes" vers le bassin arachidier du Sénégal, la proportion de migrants définitifs demeurait faible et l'impact de ces migrations relevait plus de l'ajustement saisonnier que d'une réponse définitive à une éventuelle pression démographique.

Un nouveau type de migrations devait apparaître plus tardivement, stimulé notamment par le développement et la diversification du réseau urbain. Dakar fut très vite la destination privilégiée des *Halpullar* dont la contribution à l'urbanisation de la région du Cap-Vert fut considérable [5]. Le champ migratoire n'a cessé depuis de s'élargir, car l'importance prise par les migrations internationales est également une caractéristique bien connue de la vallée du fleuve. Les populations *Soninké*, dont l'aire d'implantation s'étend de Matam au Sénégal à Kayes au Mali et au delà, ont été démographiquement déstructurées par l'ampleur des mouvements de départs (vers la France notamment) et représentent un cas extrême de redéploiement

---

[5]. Cf. Diop (1965); Lericollais et Vernières (1975).





résidence actuelle des migrants compte sans aucun doute parmi les indications les plus fiables que l'on puisse relever.

Tableau 2: DESTINATION DES MIGRANTS DE LA MOYENNE VALLEE, 1990-91

Destination	migrants	proportion
REGION DU FLEUVE	429	10,7%
Richard Toll	177	
St. Louis	113	
petites villes et rural	139	
RESTE DU SENEGAL	1531	38,3%
Dakar	1189	
Casamance	73	
Bassin arachidier et reste du S.	269	
dont Thiès	48	
et Kaolack	65	
PAYS RIVERAINS	262	6,5%
Mauritanie	120	
Gambie	116	
Mali	26	
AUTRES PAYS D'AF. SUB-SAHARIENNE	1075	26,9%
Côte d'ivoire	487	
Gabon	253	
Cameroun	103	
Congo	100	
Centre-Afrique	42	
Autres pays	90	
AUTRES DESTINATIONS	700	17,5%
France	644	
Autres Europe	20	
USA	13	
Moyen-Orient	23	
TOTAL DES REPONSES EXPLOITABLES	3997	100,0%

sources: enquête Lericollais-Santoir 1990-91 (résultats prov.)

On découvre sur ce tableau que si Dakar compte encore largement pour plus du quart des réponses, les destinations hors du Sénégal correspondent désormais à la moitié des destinations migratoires, avec une part désormais non négligeable pour le France. Hormis parmi les *Soninke*, les migrations internationales tenaient une place bien moindre lors des enquêtes citées de Delaunay et Minvielle. Nous ne commenterons pas ces données ici plus en

détail qui, croisées avec les dates déclarés de départ, fournissent de précieuses indications sur la géométrie changeante des migrations hors du Futa.

### Pourquoi étudier aujourd'hui les migrations?

Depuis 1960, le phénomène migratoire s'est donc régulièrement renforcé, à la fois par l'intensification des départs parmi les jeunes adultes, mais aussi par la diversification des points d'arrivée. Ce développement n'a certes rien d'étonnant, car il reproduit une logique commune à l'histoire migratoire de nombreuses communautés. Mais le cycle migratoire des populations de la vallée n'est pas achevé, tant que persistent les départs et que le risque de fixation définitive au lieu d'arrivée demeure. Il faut examiner quel type de réponse se sont donné les populations du Futa face à ce risque de dépérissement démographique.

Le système pluri-résidentiel, pratiqué par certains, permet aux migrants de garder un statut et une place dans leurs villages d'origine, lesquels seront réactivés lors des retours, qu'il s'agisse de simples passages comme cela est courant à l'occasion d'un premier mariage (intervenant souvent à l'issue de la première migration) ou de retours définitifs après plusieurs années d'exil. Ce système, qui contredit l'approche uni-résidentielle propre à l'étude démographique classique [9], combine simultanément plusieurs espaces d'intervention, permettant aux migrants de mettre à profit leurs avantages comparatifs (en matière monétaire, familiale, psychologique...). La gestion de la famille, dont la part féminine ou enfantine reste souvent dans les villages, est une des meilleures illustrations de ce type de stratégie segmentant les espaces selon leurs fonctions privilégiées.

Néanmoins, la démographie fléchissante du Futa Toro donne à penser que les retours définitifs restent peu nombreux et qu'en fin de compte, toutes les résidences ne sont pas traitées de manière équitable pour suivre l'analogie avec la polygamie. Le mythe du retour, énoncé aussi bien par les migrants encore mal adaptés à leur lieu d'accueil que parmi les villageois aspirant à la recomposition démographique de leurs communautés, masque sans

---

[9]. Sans détailler tous les éléments communs à ces différents phénomènes (notamment les problèmes techniques qui en résultent!), on pourrait dire que la multirésidence est à la monorésidence ce que la polygamie est au mariage occidental.

doute un déséquilibre durable dans la capacité de rétention des régions d'origine et d'immigration.

Si aujourd'hui comme hier la démographie du Futa nous ramène inlassablement à la question migratoire, un changement de perspectives s'impose, car les composantes du système sont en train de se renverser. En premier lieu, c'est le rôle des régions d'accueil dans l'absorption de main d'oeuvre qui a connu de profondes altérations. Les villes sénégalaises, et Dakar au premier chef, subissent depuis plusieurs années les contrecoups de la stagnation conjoncturelle de l'économie nationale. La crise s'est installée dans la capitale et les nouveaux arrivants viennent buter sur les limites de l'économie informelle, alors que le secteur public a connu de forts mouvements de contraction. De la même manière, les migrations internationales sont devenues plus difficiles, en raison de problèmes économiques dans certains autres pays d'Afrique ou tout simplement de restrictions de plus en plus sévères à la circulation de la main d'oeuvre (notamment vers la France).

En second lieu, c'est le Futa Toro lui-même qui a changé. Les années 1970 avaient été caractérisées par l'instauration progressive d'un nouveau régime climatique, de plus en plus aride, et la désertification qui l'accompagnait avait eu de graves conséquences, en particulier dans le domaine de l'économie pastorale et de l'agriculture en zone sèche. A l'inverse, la décennie qui suit marque un renouveau dans le développement du bassin du fleuve, illustrée notamment par l'édification des deux ouvrages, en amont et en aval du Futa, qui sont appelés à réguler le cours du fleuve. Parallèlement, l'irrigation connaît une progression continue et à la suite des premiers aménagements à large échelle (les grands périmètres) apparaissent des projets de moindre ampleur qui s'articulent aux terroirs villageois (les P.I.V.). La maîtrise du fleuve, qui s'ébauche depuis la mise en eau du barrage de Manantali, ne va certes pas sans problème, puisqu'elle signifie à terme la disparition de l'agriculture traditionnelle de décrue (sorgho principalement). Pourtant, les rendements attendus des 300-400.000 ha que le fleuve devrait être en mesure d'irriguer sont largement supérieurs à ceux des terres cultivées en décrue et, sauf dérive écologique, garantissent à terme la viabilité de cette conversion.

En fait, l'optimisme qui régnait à l'origine sur le développement des cultures irriguées a même conduit les observateurs à envisager un scénario imprévu pour la démographie régionale: le déficit démographique dans les années à venir. D'après les simulations de l'étude de l'ENDA,





De plus, on peut envisager sans difficulté que l'accès à l'irrigation va contribuer à freiner le mécanisme migratoire, mais il n'est pas certain que les premiers à prendre avantage des nouvelles conditions économiques soient ceux que leurs caractéristiques familiales suggèrent. Il faut s'attendre à ce qu'à une échelle collective (lignages, villages, groupes sociaux), les comportements se retournent dans le futur; car c'est sur cette trame socio-géographique que pourront se lire les mouvements démographiques.

travaux cités dans le texte:

- BA, Fama Hanne, 1987. "Migrations et développement dans la vallée du fleuve Sénégal", in JEMAI, Hedi, éd., *Population et développement en Afrique*, CODESRIA, Dakar.
- BOUTILLIER, Jean-Louis, CANTRELLE, Pierre, et al., 1962. *La moyenne vallée du Sénégal*, P.U.F., Paris.
- DELAUNAY, Daniel, 1984. *De la captivité à l'exil: histoire et démographie des migrations paysannes dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal*, Ed. de l'ORSTOM, Paris, 1984.
- DIOP, Abdoulaye B., 1965. *Société toucouleur et migration (Enquête sur la migration toucouleur à Dakar)*, Initiations et études n° XVIII, Dakar, IFAN.
- ENGELHARD, Philippe, éd., 1986. *Enjeux de l'après-barrage. Vallée du Sénégal*, ENDA et Ministère de la Coopération, Dakar.
- FINDLEY, Sally E., OUEDRAOGO, Dieudonné and OUAIDOU, Nassour, 1988. "From Seasonal Migration to International Migration: An Analysis of the Factors Affecting the Choices Made by Families of the Senegal River Valley", in *African Population Conference, Dakar, Vol. 2*, IUSP, Liège, 4.3.39-53.
- LERICOLLAIS, André et Marc VERNIERES, 1975. "L'émigration toucouleur: du fleuve Sénégal à Dakar", *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines*, XII, 2, 161-177.
- MINVIELLE, Jean-Paul, 1985. *Paysans migrants du Fouta Toro (Vallée du Sénégal)*, Ed. de l'ORSTOM, Paris.
- Sénégal. Direction de la Prévision et de la Statistique, 1989. *Les principaux résultats du recensement de la population et de l'habitat du Sénégal (RGPH 88)*, Dakar.
- United Nations, 1988. *Assessing the Demographic Consequences of Major Development Projects*, proceedings of a United Nations workshop, New York.

Guilmoto Christophe. (1991)

Démographie et développement dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal

In : Croissance démographique et stratégie de développement en Afrique : séance no 4. Relation entre la croissance démographique et le développement économique et social

Abidjan : ORSTOM ; ENSEA, 13 p. multigr

Croissance Démographique et Stratégie de Développement en Afrique : Séminaire International, Abidjan (CIV), 1991/11/26-28.